Rédacteur-Propriétaire:

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Elector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les aunonces à ôtro publices dans co journal, doit être adressé à Hectur A. Proulz, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne Deuxième insertion, etc... 3 centins par ligne Pour annonce à long terme, conditions libé-

Cenx qui désirent s'adresser tout partioulidrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT:

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. Emparons-nous du sol, si nous vonlons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT

21 PAR AN

\$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Les écoles au Manitoba.-Le Pape sous la surveillance.-Le paysan canadien.-Nouvelles diverses.

Causerie agricole: Qualités des différentes terres, et à quoi elles sont propres.—Terres usées.—Terres neuves, terres nouvellement défrichées et autres.

Sujets divers: Les moissonnenses-lieuses.-Le soin des animaux à l'automne.-Influence des aliments sur le lait.-Destruction des mousses et lichens sur les arbres fruitiers.-Moyen de détruire la gale des moutons.

Choses et autres : Conférence agricole à Sherbrooke.-Pour ferrer les chevaux en cinq minutes .- Les bleuets du Saguenay.

Recettes: De l'entretien des chaussures de chasse.-Breuvoge adoucissant pour le rhume.

REVUE DE LA SEMAINE

Les écoles au Manitoba .- Depuis plusieurs semaines on a attaqué d'une manière regrettable le système scolaire du Manitoba. Sa Grandeur Mgr Taché a entrepris la rude tache de dissiper l'ignorance et les préjugés, et de défendre les droits de la vérité. Pour cela il a analysé les nonf volumes in quarto de la Commission royale, chargée en janvier 1886 d'examiner les systèmes d'éducation et d'instruction de l'Angleterre. Cette commission se composait en grando partio de protestants appartenant à différentes sectes. Voici ses conclusions qui donnent tant de force aux arguments apportés pas les défenseurs de l'instruction religieuse dans les écoles : " Après avoir entendu, dit le rapport, les témoignages sur une éducation entièrement séculière, nous en sommes venus à la conclusion suivanto:

10. Qu'il est de la plus haute importance que les enfants reçoivent une éducation religiouse et morale.

20. Que les témoignages entendus n'autorisent pas la conclusion que cette éducation religieuse et morale peut être inculquée suffisamment ailleurs que dans les écoles élémentaires.

30. Que dans une école d'une religion particulière, à laquelle les parents sont obligés d'envoyer les enfants, les parents out le droit d'exiger une protection pour leur foi, sans pour cela souffrir aucun désavantage.

40. Que puisque les parents sont obligés d'envoyer leurs enfants à l'école, il est juste et désirable qu'il leur soit permis de les envoyer à une école de leur religion et de leur choix.

50. Nous sommes aussi d'opinion que les institutours chargés d'enseigner la morale, continuent à prendre part à l'enseignement religieux. Nous regarderions un changement d'instituteur pour l'enseignement religieux de la morale ou des autres matières enseignées à l'école, commepréjudiciable à ce dernier enseignement.

Mgr l'archevêque termine son admirable lettre en disant : "Je n'ai pas besoin de répéter que la commission dont j'ai révisé en entier les rapports se compose exclusivement d'Anglais, et que ses conclusions ne devraient pas être commentées à la légère par ceux du moins qui font constamment appel à leur origine britannique. Pour ma part je p'hésiterai pas à dire que j'ai eu le plaisir de constater que mes vues sur l'éducation religieuse, loin de différer de celles entretenues dans la mère-patrie, sont en parfaite harmonio avec elles.

Suivant moi, l'école est l'église des enfants, et là seulement, en maintes occasions, peuvent se réaliser les paroles du meillear ami du jeune ûge : Laissez venir à moi les petits enfants.

Oui, parents chrétiens, laissez vos enfants aller à Jésus-Christ par le moyen des enseignements religieux